

Définir l'intégration et l'inclusion Trois questions à un enseignant spécialisé

par Stéphane Bergevin, enseignant spécialisé
dans les classes d'enseignement spécialisé du
Collège des Perrerets à Gland

Comment un pédagogue perçoit-il les mouvements d'intégration et les *intransparences* sémantiques qui l'accompagnent? Ce sont les questions posées à un enseignant spécialisé de la Fondation de Vernand¹

1) Insertion, inclusion, intégration. Ces termes sont souvent interchangeable lorsqu'on parle de la scolarité des enfants en situation de handicap. Quelles nuances apporteriez-vous en tant qu'enseignant spécialisé, s'agissant de ces trois notions ?

Tout d'abord, le terme d'*insertion* est rattaché à celui d'intégration dans les domaines socio-économique, de la formation professionnelle et du retour à l'emploi.

L'*intégration* évoque un partage de temps de fréquentation entre une école ou une classe d'enseignement spécialisé et l'école ordinaire. Il s'agit d'une mesure destinée à des apprenants ne pouvant suivre la formation scolaire ordinaire en raison de caractéristiques individuelles et qui est couplée à une scolarisation intégrative.

Le terme d'*inclusion* ou d'*école inclusive* fait référence à l'accessibilité de l'école à tous les élèves. Il diffère de l'*intégration* par le droit égal de tout enfant à fréquenter l'école ordi-

naire, indépendamment de ses différences ou de ses difficultés. Dans cette perspective, l'École s'adapte aux besoins spéciaux de chaque élève.

Ces termes ont donc des significations distinctes. Ils s'opposent au concept d'*exclusion* et renvoient à un processus de transition entre ces deux zones de tension plutôt qu'à un état.

2) Quels sont les moyens et/ou les outils pédagogiques nécessaires à la mise en place d'une vraie politique de prise en compte des enfants ayant des besoins spéciaux ?

L'Accord intercantonal sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée a défini les contours d'une politique de prise en compte des enfants ayant des besoins spéciaux. Dans le canton du Vaud, le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture travaille depuis quelques années à la mise en œuvre d'un modèle pédagogique en partant du postulat que tout élève est capable d'apprendre et en se référant à trois paradigmes, à savoir les facteurs environnementaux susceptibles de réduire la situation de handicap, une approche pédagogique inclusive et le rapprochement entre les mondes de la pédagogie ordinaire et de la pédagogie spécialisée. Ainsi, je crois que l'élaboration de moyens est bien engagée.

Cependant, des préoccupations demeurent: par exemple, sur le terrain, nous observons un manque de moyens et de personnel qualifié pour accompagner les élèves vivant avec une incapacité intellectuelle dans leur classe d'intégration.

A cela s'ajoute la question de leur âge et des possibilités d'intégration. Nous remarquons que ce sont les élèves les plus jeunes qui bénéficient de mesures intégratives. Dans ce processus, l'environnement scolaire admet la

¹ Interview parue dans la revue Pages romandes no 3 de septembre 2011

difficulté de les intégrer dès le deuxième cycle primaire et envisage la solution séparative à plein temps au-delà.

Enfin, nous nous interrogeons également sur un dispositif de transition entre la fin de l'école obligatoire et la formation postscolaire à même de répondre aux besoins spéciaux des adolescents en matière d'orientation et de préparation à une activité professionnelle. En effet, au moment de l'orientation professionnelle, l'élève et sa famille sont confrontés à un choix de formations très restreint. Les critères d'aptitude et de rentabilité économique ont une influence déterminante sur la probabilité d'entreprendre une formation spécialisée. Ils prennent le pas sur les désirs professionnels dont il faut trop souvent faire le deuil. Les voies de formation évoluent vers une séparation d'avec les personnes n'étant pas en situation de handicap. Cette ligne de partage donne l'impression de produire une inégalité lourde de sens quant aux possibilités de trouver une activité professionnelle et donc aux opportunités d'être intégré, l'emploi correspondant à une valeur prépondérante dans notre société.

3) Comment développer les compétences des enseignants pour accueillir les enfants avec une déficience intellectuelle ?

La formation pédagogique est importante, bien sûr. Elle est essentielle pour que chaque enseignant soit - et se sente - en mesure de répondre aux besoins scolaires spécifiques de ces élèves. Cependant, je pense que le développement de compétences ne passe pas uniquement par une formation à la pédagogie différenciée. Elle concerne aussi l'accès à une meilleure compréhension des processus sociaux et des parcours de vie que traversent les personnes vivant avec une incapacité intellectuelle et leurs parents. L'intensification de contenus de formation cherchant une vision transdisciplinaire

permettrait aux professionnels de contribuer à modifier leurs représentations afin d'aborder la rencontre avec la personne au-delà des stigmates de son handicap. De même, le développement de la collaboration interprofessionnelle et celui du partenariat avec les familles favoriseraient le partage des compétences entre tous les acteurs impliqués.

Les trois premiers mois de découverte de ma nouvelle fonction : responsable

par Marie-Hélène Thibonnet, responsable éducative des Pavillons 1 et 2 du Centre de Vernand et de la résidence Rive-Thièle à Yverdon

Ce premier trimestre gardera la marque de la qualité apportée à l'accueil qui m'a été fait au cours d'une journée que je peux aisément qualifier de "marathon".

☞ 1^{er} mars, ma première journée haute en couleur et vive en émotions

Un accueil chaleureux et convivial de Mireille Scholder, directrice du secteur Hébergement et Ateliers, un moment intense de présentation générale, un pot d'accueil, entourée par mes collègues, Christophe Equey, directeur de la Fondation, et les personnes de l'administration et enfin un repas préparé par l'équipe de cuisine ont intronisé une journée riche de rencontres tant avec les résidents (es) qu'avec les collaborateurs (trices).

Pour finir vers 18h et jusqu'en fin de soirée où l'accompagnement de personnes ayant des comportements défaits a été le thème abordé avec M. Willaye.

Ce premier "bain" m'a plongée rapidement dans le rythme effréné Vernand qui n'a pas ralenti depuis : idées, projets, rencontres riches en personnalité, chaleur, enthousiasme, difficultés à dépasser, bienveillance...

↳ *Si je décompte les mois*

Le mois de mars fut un temps privilégié pour les rendez-vous avec les parents principalement qui sont, pour moi, les plus à même de partager avec nous l'essentiel concernant leur enfant.

Au programme : journée des parents, rencontres individuellement et avec les équipes...

Le mois d'avril fut davantage sous le signe de rencontres focalisées autour et sur les résidents avec des repas, des rendez-vous, la mise en place de réseaux...

Le mois de mai s'est axé plus sur le partage, la co-construction et l'implication de ma part auprès des équipes, par l'organisation de journées pédagogiques (qui seront réalisées en juin avec les Pavillons 1 et 2 et la Résidence Rive Thièle).

↳ *Durant cette période, tout s'est accéléré*

- Mon ressenti du temps a été différent.
- La complexité des situations s'est accru cependant que l'environnement porteur de valeurs humaines fondamentales et partagées m'a stimulé et m'a donné / me donne l'énergie et l'envie de donner le meilleur de moi-même.
- Des similitudes me sont apparues entre les deux systèmes macro / micro : le résident est, et reste, au centre de mon / notre engagement dans le travail.
- Mais il me tient également particulièrement à cœur de bien comprendre les spécificités de chacune et chacun des collaborateurs (trices), des équipes, et d'avancer ensemble dans une direction commune.

↳ *Petit mot de la fin*

Aujourd'hui, après ces trois mois frénétiques, j'ai ressenti le besoin de faire un arrêt sur image, eu envie de vous livrer ces quelques réflexions.

J'ai du plaisir à être et à travailler avec chacun d'entre vous, et ce malgré les tourmentes que parfois nous vivons.

Merci à chacune et à chacun pour le soutien, la confiance, les questionnements ... que vous m'avez apportés.

Vingt-trois collaborateurs à l'honneur!

par Christophe Equey, directeur de la Fondation

Le vendredi 11 novembre 2011, lors du traditionnel repas du personnel, nous avons eu le plaisir d'adresser nos remerciements aux collaborateurs qui ont accompli 10 ans, 20 ans, 25 ans et 30 ans d'activité dans notre Fondation :

Secteur des Ecoles d'enseignement spécialisé

10 ans

- **Olivier Junod**, enseignant remplaçant dans les classes de Bussigny;
- **Patricia Tarchini-Penseyres**, enseignante spécialisée à l'école Fleur de Lys à Ecublens;
- **Nuria Vulliamoz**, enseignante spécialisée à l'école des Condémines à Cossonay.

20 ans

- **Anne-Chantal Ayer**, logopédiste à l'école des Condémines à Cossonay;

- **Jean-Daniel Bloch**, responsable pédagogique du Centre Thérapeutique de Jour et de l'école pour enfants atteints d'autisme à Nyon;
- **Françoise Hirschi**, enseignante spécialisée à l'école Praz-Véguey à Chavannes-près-Renens;
- **Susanna Wagner**, enseignante spécialisée à l'école Praz-Véguey à Chavannes-près-Renens.

25 ans

- **Yvonne Perrenoud**, responsable pédagogique de l'école Fleur de Lys et du Jardin d'enfants Marcotte à Ecublens, de la classe d'enseignement spécialisé dans le Collège de Cocagne à Bussigny et des classes d'enseignement spécialisé dans le Collège du Petit-Dézaley à Morges.

Secteur Hébergement et Ateliers

10 ans

- **Mailda Amstutz**, employée de buanderie à la blanchisserie du Centre de Vernand;
- **Jean Audenis**, éducateur social au Pavillon 2 du Centre de Vernand;
- **Sladjana Brnic Cretegnny**, éducatrice sociale au Pavillon 1 du Centre de Vernand;
- **Carla Brunetti Mandry**, éducatrice sociale au Service d'accompagnement à domicile d'Yverdon;
- **Rachel Christen**, infirmière à l'infirmerie du Centre de Vernand;
- **Sylvie Christin**, éducatrice sociale au foyer des Mélèzes à Cheseaux-sur-Lausanne;
- **Bruno Ciana**, éducateur social dans les Pavillons du Centre de Vernand;
- **Denis Dougoud**, éducateur social au Service d'accompagnement à domicile de Prilly;
- **Sonia Schnegg**, veilleuse à la résidence des Vignes d'Argent à Lausanne;

- **Sandra Stutz**, éducatrice sociale à l'Atelier de Développement Personnel (ADP) du Centre de Vernand;
- **Marceline Wermeille**, éducatrice sociale à l'Atelier de Développement Personnel (ADP) du Centre de Vernand;
- **Catherine Wrobel**, éducatrice sociale à la Maison pour Personnes Vieillissantes 1 du Centre de Vernand;
- **Maria-Teresa Zbinden**, veilleuse à la résidence Rive-Thièle à Yverdon.

20 ans

- **Nathalie Boehler**, employée de cuisine à la cuisine du Centre de Vernand.

30 ans

- **Claire Leuba Calame**, éducatrice sociale à la résidence des Vignes d'Argent à Lausanne.



*Le Collège des directeurs
de la Fondation de Vernand
vous souhaite d'heureuses fêtes et
vous présente ses meilleurs vœux pour
2012*